

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr.

Le prix des Abonnements est payable d'avance.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERCTIONS: Annonces: la ligne... 20 c.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal.

ROUBAIX, LE 8 JUIN 1880

Table with 3 columns: BOURSE DE PARIS, 8 JUIN, 7 JUIN. Rows include 3 0/0, 4 1/2 0/0, Emprunts 5 0/0.

Table with 3 columns: Service particulier, 8 JUIN, 7 JUIN. Rows include Act. Banque de France, Société générale, Crédit f. de France.

DEPECHE COMMERCIALES

Change sur Londres, 4,86; change sur Paris, 5,18 1/2. Café good fair, (la livre) 14 1/8, 14 3/8.

BULLETIN DU JOUR

Il y a eu hier deux interpellations à la Chambre. L'une a été adressée par M. Villiers, député du Finistère, au ministre de l'intérieur, et par M. Mitchell, au sujet des incroyables abus de la censure envers la presse d'opposition.

quoi M. Constans se trompe grossièrement et qui pis est volontairement. Il n'était point ministre, il est vrai, quand M. Cazelles poursuivait chaque jeudi le Triboulet, coupable d'égratignures sur le nez de M. Ferry et le ventre de M. Gambetta.

M. Mitchell est alors monté à la tribune et a fait défilé sous les yeux toute la série de dessins « réactionnaires » supprimés, bien qu'ils n'eussent aucun attribut, parce que la censure avait cru reconnaître dans les porcs portant des sacs d'argent ou des litres de rente, dans les garçons de café versant à boire à des marsouins, des allusions de M. Gambetta, à M. Ferry et autres personnages éminents.

Maintenant, pourquoi, après cette judicieuse et logique interpellation la droite n'a-t-elle pas contrainst les gauches à afficher publiquement leur mépris des principes de liberté d'après lesquels elles prétendent se diriger.

Nous ferons la même observation à propos de l'interpellation de M. de Baudry-d'Asson sur l'annulation des vœux du Conseil général de la Vendée contre les décrets du 29 mars.

L'ÉLECTION D'UN ÉVÊQUE À BREST

Mgr Freppel est élu; il a réuni 8,778 suffrages contre 4,242. La victoire est éclatante. Tous les catholiques, même ceux que cette lutte électorale troublait, remercient les électeurs de la 3<sup>e</sup> circonscription de Brest d'avoir voulu que les intérêts religieux eussent dans les Chambres ce défenseur particulièrement autorisé. Nul acte ne pouvait mieux répondre aux besoins de la situation.

Les gens de la Révolution et du gouvernement ne se dissimulent certainement pas la gravité de l'échec qu'ils viennent de subir. Leurs efforts pour empêcher l'élection de Mgr Freppel furent en vain. Aux injures de leurs journaux, à toute la propagande révolutionnaire, ils ont joint, outre la pression administrative, l'esprit de calcul, de use et de compromis familial à la secte opportuniste.

La messe de Saint-Augustin

Un service funèbre pour le repos de l'âme du prince impérial a été célébré lundi à midi, à l'église de Saint-Augustin, à Paris. La foule, composée de curieux et d'assistants à peu près en parties égales, pouvait être évaluée à 5,000 personnes.

de sortir par l'une des portes latérales.

Plus de mille personnes criaient silence et, naturellement, une grande confusion s'est produite. Un officier de paix accompagné d'une dizaine de sergents de ville a escorté M. Paul de Cassagnac jusqu'à sa voiture, qui stationnait en face de la caserne de la République. La foule avait poussé quelques boucanades contre des collisions fâcheuses.

La Provence donne les détails suivants sur M. Emile Martin, ancien sous-préfet d'Aix, récemment nommé secrétaire-général du gouvernement de l'Algérie: « Encore un pur qui se case! Un avocatier d'Arles, notre ancien sous-préfet, M. Emile Martin, celui qui voulait la guerre à outrance pour les mobiles, est nommé secrétaire-général de l'Algérie! »

LETRE DE PARIS

Paris, le 7 juin 1880. La déconvenue est grande chez les partisans de Blanqui, autrement, de l'amnistie accentuée, comme l'appelle la Justice, mais ils ne sont pas découragés. Ils attribuent leur défaite à des manœuvres de la dernière heure qui se résument dans le désistement de M. Ferrer en faveur de M. Ballue.

beau lieu, un encouragement à terminer au plus tôt l'œuvre de pacification.

Et la Justice, en prenant acte de ces conseils, ne craint pas d'ajouter: « qu'à l'heure actuelle, l'amnistie est plus urgente que jamais et que le délai qui vient d'être accordé au gouvernement par le suffrage universel est le dernier. »

On serait donc fondé à conclure que M. de Freycinet prendra, d'ici à la fin de la session, l'initiative d'une proposition d'amnistie; mais, si je suis bien renseigné, ce projet, dont il a été question dans les conciliabules tenus soit au Palais-Bourbon, soit au Palais du quai d'Orsay, se heurterait à des difficultés politiques de premier ordre et sa réalisation serait encore une fois indéfiniment ajournée.

Les opportunistes craignent que l'amnistie plénière venant à la veille du renouvellement partiel des Conseils généraux et des élections pour le renouvellement intégral des Conseils municipaux, ne fasse le jeu de l'opposition surtout dans les campagnes, et ils opinent pour que rien ne soit décidé à son égard avant l'année prochaine.

Aussi le Mot d'ordre a-t-il beau jeu lorsqu'il déclare aux électeurs qui, en volant pour Ballue, ont cru qu'ils allaient assurer le triomphe de l'amnistie, qu'ils ont été la dupe d'une illusion et que les complices involontaires d'une manœuvre gouvernementale.

Cette façon de préjuger l'intervention dans les débats parlementaires d'un éminent prélat, que la piété et son dévouement à l'Église ont rendu célèbre, rentre trop dans les habitudes de nos gauchers qui s'imaginent qu'en fait de tact et de convenance politique, tout le monde leur ressemble, pour qu'on doive s'en étonner.

On s'est également entretenu, au Palais-Bourbon, des conférences qui ont eu lieu, hier et ce matin, à l'hôtel de la place Beauvau, entre le ministre de l'intérieur et les préfets des 35 départements où se trouvent des établissements de jésuites.

Robert qui avait essayé, puisque ce soir-là il n'avait pas quitté le salon de M. Dorgères. Encore n'était-ce pas suffisant pour démontrer l'innocence de Robert, car on pouvait supposer qu'il avait des complices.

— Non, monsieur... c'est-à-dire... j'ai changé le mot avant-hier soir... et il est venu hier matin m'apporter une note que vous lui avez remise... il n'est resté qu'un moment... et je ne crois pas qu'il se soit arrêté près de la caisse.

avait reçu dix-huit préfets, hier, en a reçu 17 aujourd'hui. M. Hérodin, préfet de la Seine; M. Flourrens, directeur des cultes, et Cazelles, directeur de la sûreté générale, assistaient à l'entrée d'hier. M. Constans a surtout recommandé à ses agents d'user de la plus grande modération dans l'application des décrets.

D'abord, ils devront adresser, d'ici au 30 juin, une sommation officieuse aux jésuites pour leur rappeler qu'ils ont à évacuer leurs établissements pour le 1<sup>er</sup> juillet, et que le Gouvernement leur accorde jusqu'au 31 août pour fermer les collèges qu'ils dirigent.

Les préfets ont déclaré au ministre qu'ils ne prévoient aucune résistance de nature à exiger l'emploi de la force, mais ils n'ont pas dissimulé que de la part des jésuites, comme de toutes les congrégations, il fallait s'attendre à des recours de tribunaux.

Mais il est probable que les congrégations ont prévu le cas et qu'elles s'arrangeront de façon, ainsi que leurs conseils le leur ont indiqué, pour échapper, par la nature des recours exercés, à la juridiction exceptionnelle soit du Conseil d'Etat, soit du tribunal des conflits.

Après le scrutin de Lyon, il n'y a que celui de la 2<sup>e</sup> circonscription de Brest qui présente de l'intérêt, par suite de la nomination de Mgr Freppel, à une grande majorité. Dans les trois autres scrutins, aucun conservateur n'était sur les rangs.

Vous trouverez dans les journaux du soir de nombreux récits de la cérémonie religieuse qui a eu lieu aujourd'hui, à l'église de Saint-Augustin, pour le repos de l'âme du fils de Napoléon III. On remarquait dans l'assistance un grand nombre de députés bonapartistes parmi lesquelles MM. les députés Paul de Cassagnac, Godelle, Larrey, Delafosse, Robert Mitchell.

— Sa famille habite la province, je pense? — Il n'a plus ni famille, ni terres. Son père ne lui a laissé qu'un vieux castel en ruines.

— Dans quelle partie de la France? — Au fond de la Bretagne... près de Quimper, je crois... Ses aïeux étaient seigneurs de l'endroit, qui se nomme Carnoël, comme lui. Mais ce n'est pas là qu'il est allé, je vous le certifie. Il a dû prendre le train du Havre, le train de minuit, et s'embarquer ce matin pour l'Amérique ou pour l'Angleterre.

— C'est bien, monsieur, justice sera faite sans scandale et sans bruit. Vous me reverrez quand tout sera terminé. Je pars ce soir et je serai peut-être absent un mois ou deux. Je n'emporterai pas mon coffre, puisqu'il a disparu, mais heureusement votre encaisse n'a été que légèrement écornée, et je puis prendre les trente mille francs que je venais chercher.

FEUILLETON DU 9 JUIN

— 14 —

LA MAIN COUPÉE

PAR F. DU BOISGOBEY. CHAPITRE II

Monsieur, dit Vignory qui paraissait consterné, je ne sais qu'une chose, c'est que, hier soir, quand j'ai fermé la caisse, elle était intacte. — Est-ce que personne ne veille la nuit pour la garder? — Parfon, monsieur. Un homme couche dans un cabinet qui n'est séparé que par une cloison de la pièce où nous sommes. Il a dû rentrer hier, à minuit, comme de coutume.

— Non, monsieur, je l'ai changé hier. Personne ne le connaissait. — Pas même moi, à ce que j'apprends. Pourquoi l'avez-vous changé sans me prévenir? — Je n'y ai pas songé, balbutia Vignory. — Voyons ce mot, dit le banquier en s'approchant du coffre-fort.

— Non, monsieur, je l'ai changé hier. Personne ne le connaissait. — Pas même moi, à ce que j'apprends. Pourquoi l'avez-vous changé sans me prévenir? — Je n'y ai pas songé, balbutia Vignory. — Voyons ce mot, dit le banquier en s'approchant du coffre-fort.

— Non, monsieur, je l'ai changé hier. Personne ne le connaissait. — Pas même moi, à ce que j'apprends. Pourquoi l'avez-vous changé sans me prévenir? — Je n'y ai pas songé, balbutia Vignory. — Voyons ce mot, dit le banquier en s'approchant du coffre-fort.

— Non, monsieur, je l'ai changé hier. Personne ne le connaissait. — Pas même moi, à ce que j'apprends. Pourquoi l'avez-vous changé sans me prévenir? — Je n'y ai pas songé, balbutia Vignory. — Voyons ce mot, dit le banquier en s'approchant du coffre-fort.

— Non, monsieur, je l'ai changé hier. Personne ne le connaissait. — Pas même moi, à ce que j'apprends. Pourquoi l'avez-vous changé sans me prévenir? — Je n'y ai pas songé, balbutia Vignory. — Voyons ce mot, dit le banquier en s'approchant du coffre-fort.

— Non, monsieur, je l'ai changé hier. Personne ne le connaissait. — Pas même moi, à ce que j'apprends. Pourquoi l'avez-vous changé sans me prévenir? — Je n'y ai pas songé, balbutia Vignory. — Voyons ce mot, dit le banquier en s'approchant du coffre-fort.

— Non, monsieur, je l'ai changé hier. Personne ne le connaissait. — Pas même moi, à ce que j'apprends. Pourquoi l'avez-vous changé sans me prévenir? — Je n'y ai pas songé, balbutia Vignory. — Voyons ce mot, dit le banquier en s'approchant du coffre-fort.

— Non, monsieur, je l'ai changé hier. Personne ne le connaissait. — Pas même moi, à ce que j'apprends. Pourquoi l'avez-vous changé sans me prévenir? — Je n'y ai pas songé, balbutia Vignory. — Voyons ce mot, dit le banquier en s'approchant du coffre-fort.

— Non, monsieur, je l'ai changé hier. Personne ne le connaissait. — Pas même moi, à ce que j'apprends. Pourquoi l'avez-vous changé sans me prévenir? — Je n'y ai pas songé, balbutia Vignory. — Voyons ce mot, dit le banquier en s'approchant du coffre-fort.

— Non, monsieur, je l'ai changé hier. Personne ne le connaissait. — Pas même moi, à ce que j'apprends. Pourquoi l'avez-vous changé sans me prévenir? — Je n'y ai pas songé, balbutia Vignory. — Voyons ce mot, dit le banquier en s'approchant du coffre-fort.

— Non, monsieur, je l'ai changé hier. Personne ne le connaissait. — Pas même moi, à ce que j'apprends. Pourquoi l'avez-vous changé sans me prévenir? — Je n'y ai pas songé, balbutia Vignory. — Voyons ce mot, dit le banquier en s'approchant du coffre-fort.

— Non, monsieur, je l'ai changé hier. Personne ne le connaissait. — Pas même moi, à ce que j'apprends. Pourquoi l'avez-vous changé sans me prévenir? — Je n'y ai pas songé, balbutia Vignory. — Voyons ce mot, dit le banquier en s'approchant du coffre-fort.

— Non, monsieur, je l'ai changé hier. Personne ne le connaissait. — Pas même moi, à ce que j'apprends. Pourquoi l'avez-vous changé sans me prévenir? — Je n'y ai pas songé, balbutia Vignory. — Voyons ce mot, dit le banquier en s'approchant du coffre-fort.

— Non, monsieur, je l'ai changé hier. Personne ne le connaissait. — Pas même moi, à ce que j'apprends. Pourquoi l'avez-vous changé sans me prévenir? — Je n'y ai pas songé, balbutia Vignory. — Voyons ce mot, dit le banquier en s'approchant du coffre-fort.

— Non, monsieur, je l'ai changé hier. Personne ne le connaissait. — Pas même moi, à ce que j'apprends. Pourquoi l'avez-vous changé sans me prévenir? — Je n'y ai pas songé, balbutia Vignory. — Voyons ce mot, dit le banquier en s'approchant du coffre-fort.